

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 6 septembre 2024

Nombre de Membres	
En exercice :	22
Présents au Conseil :	17
Ayant pris part au vote :	22
Ayant donné procuration :	5

Date de la convocation
02/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le six septembre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Marie Destaing, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.

*Procuration : Aline Carrière à Marie Destaing, Isabelle Cuenot à Nathalie Sievert, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Frédéric Garreau à Thierry Vuittenez, Christophe Michel à François Garcia.
Secrétaire de séance : Caroline Blain.*

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2024-09-056

OBJET : Acte de constitution d'une servitude de passage sur la parcelle 400 appartenant à Monsieur Mercier Dominique.

Monsieur le Maire indique que suite aux travaux de la rue de la Nue et à la nécessité technique d'implanter une canalisation publique d'assainissement des eaux usées sur la parcelle n° 400 appartenant à monsieur Dominique Mercier, il convient d'établir et de signer un acte notarié de constitution de servitude de passage en précisant que les frais seront à la charge de la commune.

Exposé du Maire entendu, les membres du conseil municipal, **à l'unanimité** :

- Autorisent le maire à signer l'acte notarié de constitution de servitude de passage sur la parcelle n°400 ;
- Autorisent le maire à prendre en charge les frais y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 12/09/2024
Reçu en préfecture le 12/09/2024
Publié le
ID : 025-200068401-20240906-2024_09_056-DE

